

DECISION DU MAIRE
N°2023-091
TRAVAUX REFECTION SALLES ALAE MATERNEL

Le Maire de la Commune de Saverdun,

VU le Code Général des collectivités Territoriales, et notamment son article L2122-22,

VU la délibération n°2020-032 du 13 juin 2020 lui délégrant la faculté de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant les dégâts provoqués par l'épisode orageux du 25 mai 2023, pour lequel une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée,

Considérant les dégâts constatés sur l'ensemble des salles de l'ALAE maternel,

Décide

Article 1^{er} : L'offre de travaux suivante est acceptée :

- Nature des travaux** : suite aux dégâts causés par les importants épisodes orageux, réfection des sols de l'ALAE maternel (3 salles, couloir et hall d'entrée)
- Prestataire** : Sébastien MASSIP, entrepreneur individuel (10, rue des Potences 09700 Saverdun)
- Montant des travaux** : 18 790.00 € HT, soit 22 548.00 € TTC

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera faite à Monsieur le Trésorier Municipal.

Fait à Saverdun, le 21 juillet 2023.

Le Maire,

Philippe CALLEJA





Sébastien MASSIP

Entrepreneur Individuel

Peinture - Revêtement Sols&Murs

10 rue des Potences

09700 Saverdun

Mob. : 0674879927 - E-mail : sebastien.massip2@orange.fr

SIRET : 44874141300034 - TVA intra com. : 448741413

MAIRIE DE SAVERDUN

Service Financier

1 Place du Souvenir Français

09700 Saverdun

DEVIS

Référence : **Devis-2023-000058**
Titre : **Travaux suite à un dégât des eaux
dans les 3 salles de l'ALAE, le couloir
et le hall d'entrée**
Date : **18/07/2023**
Validité : **30 jours - 17/08/2023**

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Montant net HT	Taux TVA
Sol : fourniture et pose d'une sous-couche phonique et thermique	1,00	Forfait	4 960,00 €	4 960,00 €	20,00%
Sol : fourniture et pose d'un revêtement PVC U3P3 grand passage <i>Couleur gris anthracite</i>	1,00	Forfait	12 580,00 €	12 580,00 €	20,00%
Sol : fourniture et pose de plinthes et barres de seuil <i>Plinthes en bois blanches</i>	1,00	Forfait	1 250,00 €	1 250,00 €	20,00%

Taux	Total HT	Montant TVA
20,00 %	18 790,00 €	3 758,00 €

Total HT	18 790,00 €
TVA	3 758,00 €
Total TTC	22 548,00 €

Coordonnées bancaires - BIC : AGRIFRPP871

IBAN : FR76 1710 6000 7618 9603 6700 093

Si ce devis vous convient, merci de nous le retourner daté, signé et précédé de la mention « Bon pour accord et exécution du devis »

Fait à

Le

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Conformément à la loi du 12 mai 1980, les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal

en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros

Règlement : 30 % à la signature du devis, le solde à la fin des travaux.

Accusé de réception en préfecture
009-210902821-20230721-DEC2023091-AU
Reçu le 25/07/2023

